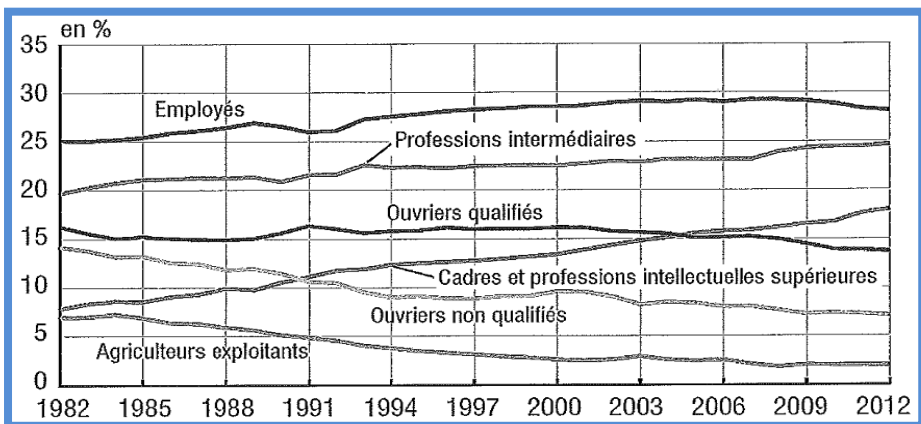


**DOCUMENT 1**

*Évolution de la composition de l'emploi selon les catégories socioprofessionnelles*



2012, Champ : France métropolitaine, individus de plus de 15 ans.

L'analyse en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la structure sociale ?

- 1.1 Quel est le **concept** présent ? \_\_\_\_\_
- 1.2 Quel est le **concept** absent ? Y a-t-il moyen de s'en rapprocher ?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_
- 1.3 En quoi la catégorie des ouvriers peut-elle ramener à Marx ? Peut-on y ajouter d'autres salariés ? \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_
- 1.4 Quelle partie du sujet pourrait-être alimentée : I ? II ? (les deux ?)  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**DOC. 2**

*L'évolution du sentiment d'appartenance à une classe sociale en France de 1982 à 2010*

	<b>1982</b>	<b>1985</b>	<b>1993</b>	<b>1998</b>	<b>2001</b>	<b>2010</b>
<b>Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ?</b> (part des réponses obtenues en %)						
Oui	63	60	58	60	54	65
Non	37	35	40	39	45	34
<b>Laquelle ?</b> (Part de l'ensemble des réponses affirmatives à la première question en %)						
Les classes moyennes	31	32	39	42	51	58
La classe ouvrière, les ouvriers	33	29	19	21	17	9

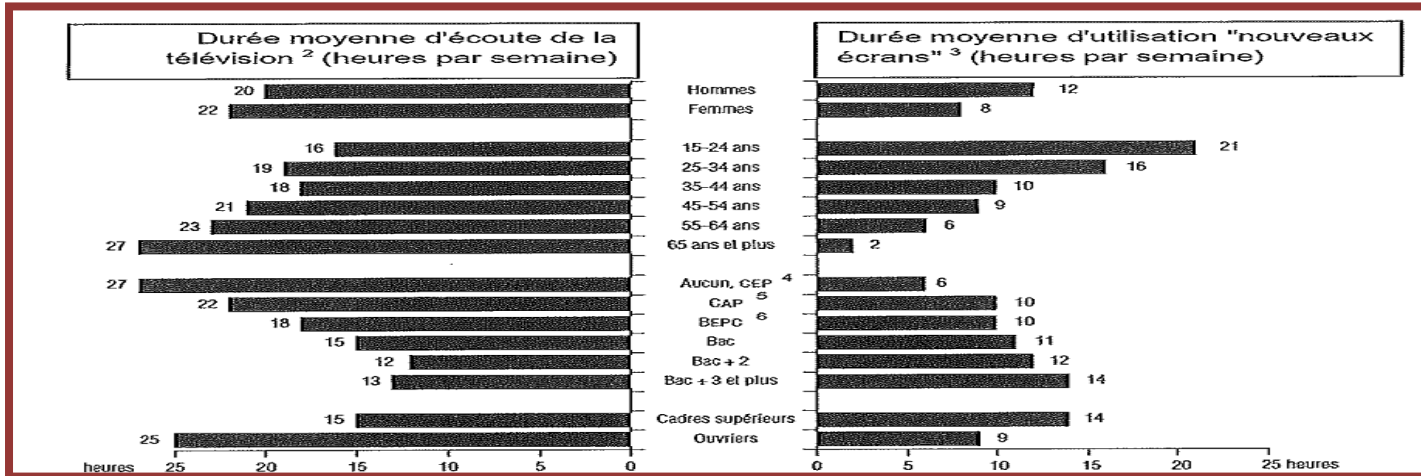
Source : TNS-SOFRES, 2010.

**Champ :** Enquête menée par téléphone auprès d'un échantillon de 1504 personnes représentatif de la population de nationalité française de 18 ans et plus.

- 2.1. Les concepts du sujet sont-ils présents ? \_\_\_\_\_
- 2.2 En quoi le sentiment d'appartenance est-il essentiel chez Marx ? En quoi est-ce un élément de basculement ? \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_
- 2.3. A quel auteur peut nous ramener la classe moyenne ? \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ? Cet auteur est-il Marxiste ?
- 2.4 Quels sont les changements importants dans la structure économique à la suite des 30 glorieuses ?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**DOCUMENT 3**

*Temps hebdomadaire consacré aux écrans  
selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme<sup>(1)</sup> et le milieu social, en France en 2008*



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

- (1) *Élèves et étudiants exclus.*
- (2) *Temps passé devant les programmes télévisés en direct.*
- (3) *Temps passé devant un ordinateur ou une console de jeux et à regarder des vidéos, quel que soit l'écran.*
- (4) *CEP : Certificat d'études primaires sanctionnant jusqu'en 1989 la fin de la scolarité primaire élémentaire.*
- (5) *CAP : Certificat d'aptitude professionnelle permettant à son titulaire de disposer d'une spécialité d'ouvrier ou d'employé.*
- (6) *BEPC Brevet d'études du premier cycle, remplacé par le Diplôme national du brevet aujourd'hui.*

3.1. Quelles autres structures sont présentées ?

---



---

3.2. Cette présentation soutient-elle l'analyse en termes de classes ? En quoi prolonge-t-elle le doc. 2 ?

---



---



---



---

**DOCUMENT 4**

*Salaires nets mensuels<sup>(1)</sup>  
selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2011 en France (en euros)*

	H	F	Ensemble	Écart entre hommes et femmes en %
Cadres <sup>(2)</sup>	4302	3362	3988	-21,8
Professions intermédiaires	2309	2011	2182	-12,9
Employés	1649	1515	1554	-8,1
Ouvriers	1680	1398	1635	-16,8
<b>Ensemble</b>	<b>2312</b>	<b>1865</b>	<b>2130</b>	<b>-19,3</b>

- (1) *Salaires nets : salaire perçu par le salarié.*
- (2) *Les chefs d'entreprise salariés sont ici compris dans le groupe des cadres.*

*Note de lecture : en 2011 en France, les femmes cadres perçoivent en moyenne un salaire mensuel net inférieur de 21,8% à celui des hommes cadres.*

**Champ :** Salariés du secteur privé et des entreprises publiques, rémunérations pour un temps plein.

4.1. En quoi les données du doc. 4 peuvent apporter des éléments explicatifs de l'évolution 2001/2010 en matière de sentiment de classe du doc.1 ?

---



---

**I) Les classes sociales semblent inadaptées pour rendre compte de la société française contemporaine.**

**A) Le processus d'homogénéisation à l'œuvre depuis les Trente Glorieuses se poursuit.**

1. Les inégalités se sont réduites et tous les groupes ont pu accéder à une consommation de masse (ex : le réfrigérateur, la voiture...).
2. Les cultures spécifiques se sont diluées au sein d'une culture partagée par la plus grande partie des groupes sociaux (musique de variété diffusée par les médias de masse...).

**B) L'évolution de la structure socioprofessionnelle et la multiplicité des critères de différenciation disqualifient partiellement le concept de classe sociale.**

1. Numériquement les ouvriers déclinent, puisqu'ils ne constituent plus que 20% de la population active en 2010 en France (doc.1).
2. Le chômage élevé parmi les ouvriers, la faiblesse syndicale et l'effritement des solidarités ouvrières ont disqualifié tant l'idée de lutte que le simple sentiment d'appartenance de classe (doc.2).
3. Les fractures au sein de la société française sont aujourd'hui multiples, par exemple entre femmes et hommes (doc. 4) ou entre générations (doc.3).

**II) Il persiste toutefois de nombreux signes de l'existence des classes sociales.**

**A) Les inégalités restent importantes et les évolutions économiques confirment l'existence de classes sociales.**

1. Les écarts de ressources économiques sont encore importants et leur progression, à certains égards, renouvelle les clivages (doc.4).
2. Une vaste classe populaire économiquement fragilisée se distingue du reste du salariat (doc. 1).
3. Les pratiques culturelles sont encore très différentes d'un groupe socioprofessionnel à l'autre, même si la privatisation du monde ouvrier rend moins visibles ces comportements (cf. la place de la télévision dans les pratiques quotidiennes en milieu populaire – doc. 3).

**B) La conscience de classe n'a pas disparu et certains groupes restent mobilisés dans la défense de leurs intérêts.**

1. Le sentiment d'appartenance à une classe sociale n'a pas disparu, globalement il progresse (doc.2).
2. Si les ouvriers sont en retrait, d'autres groupes, au sommet de la hiérarchie sociale, mettent en œuvre des stratégies actives de défense de leurs intérêts (ex : stratégies résidentielles, scolaires...).

## **Partie 1 - Mobilisation des connaissances (6 points)**

Présentez deux limites de la mesure de la mobilité sociale par les tables de mobilité. (3 points)

Remarque liminaire : les tables admettent des limites assumées. Une fois les questions de sexe (absence des femmes...) de l'âge (population masculine entre 40 et 59 ans) la mesure de la mobilité est-elle contestable ?

Ex. sous / sur estimation de la mobilité ?

- Le problème du manque d'homogénéité des PCS père prof. de collège et fils médecin de l'hôpital public : on reste au sein de la PCS 3
- La différenciation nette / structurelle : les fils d'agriculteurs qui n'ont pas pour destinée de devenir agriculteurs eux-mêmes sont-ils mobiles du fait des structures
- La question de la fluidité

Quelles sont les caractéristiques de la stratification sociale selon Max Weber ? (3 points)

\*

Selon Weber, les individus se trouvent dans différentes « situations de classe » déterminées par leur situation économique (des intérêts économiques communs et un accès aux biens similaire) mais ils sont aussi dans différentes « situations statutaires » ou encore se placent différemment dans la hiérarchie politique, sans qu'il y ait nécessairement convergence dans la position occupée sur chacun des ordres.

chez Weber les classes sociales sont davantage des collections d'individus créées par l'observateur pour éclairer la réalité sociale.

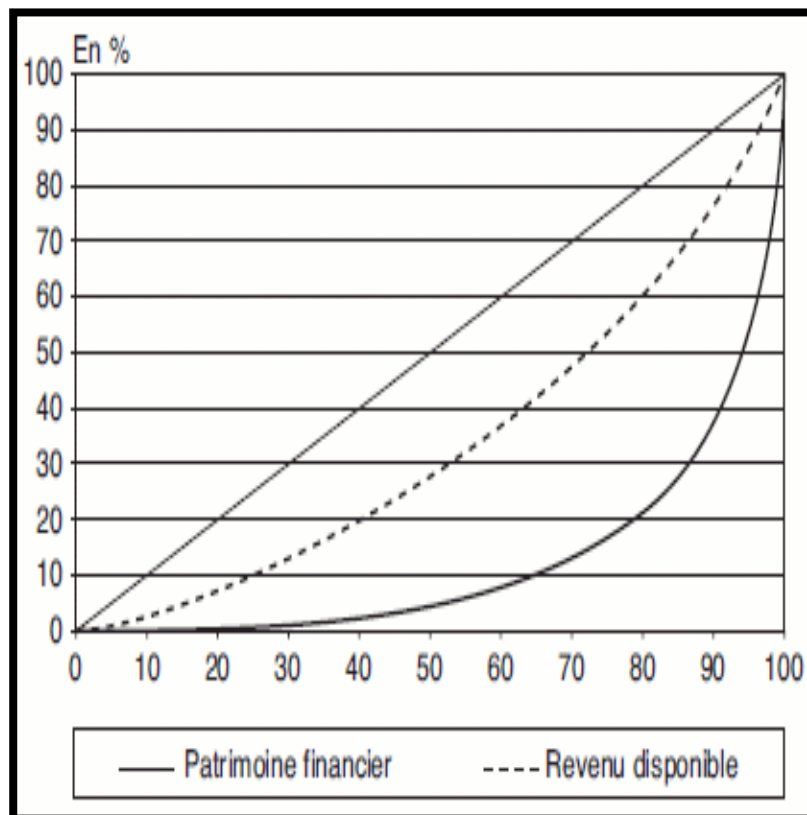
- De plus, la dimension conflictuelle des rapports entre les classes sociales n'est pas centrale dans la pensée de Weber. Selon lui, les individus peuvent chercher à améliorer leurs conditions en accédant à une strate supérieure ; ils changent ainsi de classe mais sans forcément partager une identité collective, ni appartenir à une quelconque communauté.

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points) + corrigé

**Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités qu'il met en évidence.**

**Asie 2013**

*Concentration du revenu disponible  
et du patrimoine financier des ménages en France*



**Champ** : Ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les données sont des pourcentages cumulés. L'axe des abscisses correspond aux ménages et l'axe des ordonnées aux parts de revenu ou de patrimoine.

Sources : « La prise en compte des revenus du patrimoine dans la mesure des inégalités », BACLET Alexandre et RAYNAUD Emilie, *Economie et statistique*, 2008.

Ce document a pour objet le revenu disponible et le patrimoine financier et la façon dont ils sont concentrés (ou dispersés) relativement en France à partir d'une étude de la revue Economie et statistique datée de 2008

Pour cela les auteurs de l'article s'appuient sur un graphique et plus précisément une courbe de Lorenz. Celle-ci se construit à partir de parts (en dixième cumulés) des effectifs de ménages (en abscisses) et des proportions de revenu ou de patrimoine financier détenus (en ordonnées). L'unité est le %.

Si on doit caractériser les inégalités soulignons d'abord que celles afférentes au patrimoine sont plus marquées. En effet, la courbe de Lorenz est construite à partir d'une hypothèse d'équipartition où un dixième des ménages détiendrait 10 % du revenu ou du patrimoine financier situation représentée par la diagonale. Dès lors qu'il existe des inégalités la « corde » se détache de la bissectrice et on observe que c'est davantage le cas pour le patrimoine. Si 50 % des ménages les plus démunis relativement perçoivent environ 30 % du revenu national ils ne disposent que de 5 % du patrimoine financier.

En matière de revenu il faut atteindre 70 % des ménages pour observer qu'ils perçoivent 50 % du revenu ce qui veut dire que les plus riches relativement, 30 % restants, ont aussi 50 % du revenu. Aux extrémités on a l'habitude de retenir les premier et le dernier décile parmi les 9 déciles pour observer l'écart interdécile ; les 10 % les plus pauvres reçoivent environ 3 % du revenu tandis que les 10 % les plus riches ont 20 % du revenu ( $D9/D1 = 7$  par excès)

En matière de patrimoine financier les écarts sont tels qu'il est ici impossible de calculer l'écart interdécile puis que si les 10 % les plus riches possèdent 65 % environ du patrimoine financier les 10 % les plus démunis ont un patrimoine financier qui tend vers 0. On doit se contenter d'un rapport  $D9/D3$  soit  $65 \% / 1 \% = 65$ . En tout état de cause il est remarquable de voir ce coefficient bien plus élevé qu'en matière de revenu ce qui confirme l'observation visuelle d'une plus grande dispersion du patrimoine financier que du revenu national.

Ainsi les déciles s'avèrent un outil intéressant (mieux que la moyenne) mais les centiles peuvent encore être plus précis notamment quant aux situations extrêmes (1 % les plus riches notamment). Les écarts interdéciles parfois peu sensibles au renforcement des inégalités sont alors mieux appréciés à partir du rapport  $[C99 / C1]$ .

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que **l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles (PCS)** constitue un déterminant de la **mobilité sociale**.

Méthodologie préalable : Pour chaque document complétez le tableau

	Présence de « ... <b>l'évolution de la structure par PCS...</b> » ? <b>oui / non</b> → Si oui alors Illustration	Présence de « ... <b>la mobilité sociale...</b> » ? <b>oui / non</b> → Si oui alors Illustration
Doc.1		
Doc.2		
Doc.3		

**Le schéma logique est**

<b>Mots clés du sujet quant à la logique (ex. logique causale...)</b>	<b><u>Schéma :</u></b>
---	------------------------

**Remarque :** en quoi le mot « ...un... » est une source pour l'ouverture mais ne doit pas être surinterprété par rapport au plan ?



...vous montrerez que l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles (PCS) constitue un déterminant de la mobilité sociale.

#### DOCUMENT 1

En 2003, 65 % des hommes âgés de 40 à 59 ans exercent un métier dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. **Cette mobilité dépend en partie de l'évolution de la structure de l'économie et des dynamismes démographiques des différents groupes sociaux.** Entre les années soixante-dix et aujourd'hui, l'agriculture a poursuivi son déclin séculaire\*. **L'industrie a marqué le pas avant de décliner à son tour, provoquant une forte diminution du nombre d'ouvriers. [...]**

À l'inverse, la part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est passée de 21 % en 1977 à 38 % en 2003, accompagnant le développement des activités tertiaires\*\*. Les classes moyennes et supérieures du salariat sont donc forcément constituées de membres d'origines diverses. Les fils d'ouvrier et d'agriculteur accèdent aux catégories supérieures du salariat en raison de ce formidable appel d'air et non pas d'une réelle évolution de l'égalité des chances. [...]

**En 1977, 57 % des fils occupaient une position différente de celle de leur père, contre 65 % en 1993 et en 2003.** Cependant, l'écart entre la structure sociale des pères et la structure sociale des fils était moindre en 1977 qu'en 1993 ou aujourd'hui. Du fait de l'évolution économique, occasionnant des échanges de plus en plus nombreux entre groupes sociaux pour s'adapter au marché de l'emploi, la mobilité structurelle a constamment augmenté entre 1977 et 2003.

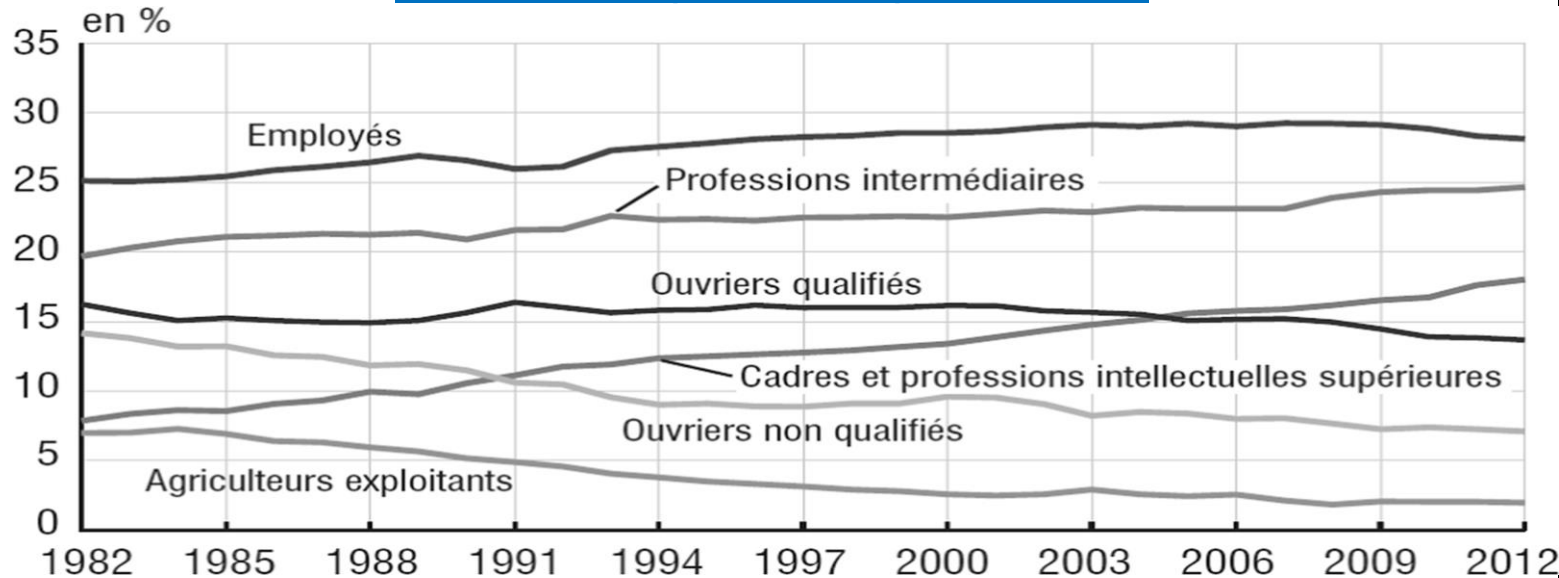
Source : « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », Stéphanie DUPAYS, Données sociales, 2006.

\*Déclin s'étalant sur une longue période ; \*\*Activités de services.

**Q.1.** *Quelle phrase, parmi les 3 en gras, est la plus proche de la logique du sujet ? Justifiez à l'aide d'un mot clef de la phrase que vous associez au sujet*

#### DOCUMENT 2

##### Évolution de la composition de l'emploi selon les CSP



**Q.2.a** *Quelle est la nature de l'outil statistique et quelle sera l'unité pour mesurer les évolutions ?*

**Q.2.b** *Associez des données du doc. ci-contre avec des phrases du doc.1*

Tables de mobilité  
Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003

Catégorie socio-professionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	<b>88</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>36</b>	<b>100</b>
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle Supérieure	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>100</b>
	9	22	52	33	22	10	19
Profession intermédiaire	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>41</b>	<b>100</b>
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>49</b>	<b>100</b>
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>58</b>	<b>100</b>
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>43</b>	<b>100</b>
	100	100	100	100	100	100	100

Source : d'après l'INSEE, 2003.

**Champ** : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 2003.

**Q.3.1** *Quelles données peuvent illustrer :*

a. « En 2003, 65 % des hommes âgés de 40 à 59 ans exercent un métier dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père » (doc.1)

b. « Les classes moyennes et supérieures du salariat sont donc forcément constituées de membres d'origines diverses » (doc.1)

c. « Les fils d'ouvrier et d'agriculteur accèdent aux catégories supérieures du salariat en raison de ce formidable appel d'air et non pas d'une réelle évolution de l'égalité des chances » (doc.1)

« Du fait de l'évolution économique, occasionnant des échanges de plus en plus nombreux entre groupes sociaux pour s'adapter au marché de l'emploi » (doc.1)

**Q.3.2** *Expliquez pourquoi ici ce n'est pas vérifié (mais vérifié dans le doc.2)*

« À l'inverse, la part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est passée de 21 % en 1977 à 38 % » (doc.1)



**(Bloc) introduction**

§.1 Phrase d'accroche retenue cf. doc.

§.2 Après avoir fait un constat d'une corrélation entre changement des structures des PCS et mobilité sociale (aspect « mécanique ») on avancera plus loin dans une relation causale en montrant que ce changement de structure des emplois a un effet, en termes de mobilité, ascendante, effet de la croissance et du développement mais peut aussi avoir un impact descendant lorsque certains plafonds sont atteints. Reste que la tendance à la reproduction sociale étant forte (mais ce n'est pas le sujet) on mettra en avant des effets de proximité (mobilité horizontale)

\*\*\*

**(Bloc) Développement**

§.3. PCS qui s'ouvrent (possibilité de devenir cadres par ex.) et qui se ferment (impossibilité pour les fils d'ouvrier de rester tous ouvriers) + Industrialisation et tertiarisation et exode rural (mobilité géographique)

§.4. Progrès technique, substitution du capital au travail et mobilité ascendante qui domine (diversité de recrutement des cadres et PIS)

§.5. Contexte des 30 glorieuses et profondeur des changements à différencier des planchers (ex. agriculteurs) et plafonds (ex. cadres) actuels de la structure des emplois → lutte des places et risques de déclassement (mobilité intra générationnelle) cf. paradoxe d'Anderson... + crise de l'emploi et risques d'exclusion (mobilité descendante...)

§.6. Avec aussi effet de proximité (ouvrier vers employés ou agriculteurs vers ouvriers)

\*\*\*\*\*

**(Bloc) conclusion**

§.7. Cette étude permet de vérifier avec doc.1 ...

§.8. Si on retient que la cohésion sociale repose sur (cours...) et la régulation sociale sur (cours...) alors des conflits sociaux sont envisageables dans une société qui se veut méritocratique car comme le souligne E. Durkheim (cours...) les sociétés individualistes peuvent devenir anomiques d'autant qu'on observe un recul des solidarités mécaniques.

